



CONSEIL DE QUARTIER

Clou Bouchet

Mercredi 28.11.12

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Élus municipaux : Blanche BAMANA (Co-Présidente Élu), Nathalie SEGUIN (Adjointe au Maire).

Membres conseil de quartier : Monique BILLE, Odette BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Danila BROSSARD (AVEC), Jean-Claude BUISSON, Yolande CHARONT, Mireille FORSTIN, Michel FRANCHETEAU (Co-Président Habitant), Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Jean-Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Dominique NEAU, Aline SAINVET.

Excusés : Bila BENBAMMOU, Arnaud BILLON, Elsie COLAS (Conseillère Municipale), Angélique CUINIER, Serge GIRAUD (FJT L'Escale), Sultan GOLAP, Cécile MARQUET (AMERU - Ville de Niort), Hélène LAGORCE, Nathalie PRUNIER, Catherine SENE, Françoise VALET.

Agents municipaux : Francis GUILLEMET, Robin DEGREMONT (Direction PRUS), Odile LOUICELLIER (Formalités Citoyennes) et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

Intervenants externes : Gérard ZABATTA (Conseiller Général), Sylvain NADAUD et Alain CHOUCQ (Conseil Général 79), Brice KOHLER (Cabinet TRIADE), Jean-Baptiste De MALLERAY (Bouygues immobilier), Julie JOLY (CUCS - CAN).

Public : 10 personnes

• **Ouverture de la séance : 20h00**

B.BAMANA souhaite la bienvenue à l'ensemble du conseil.

La Co-Présidente Élu énumère ensuite l'ordre du jour :

1. Information sur la future Antenne Médico-Sociale (AMS) du Conseil Général,
2. Présentation du projet SMILE à Broglie par Bouygues immobilier,
3. Ouverture du local « Couleurs Café » de l'association AVEC,
4. Échanges sur les travaux en cours dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine/Sociale,
5. Questions diverses d'actualité.

1. Information sur la future AMS du Conseil Général



G.ZABATTA, conseiller général de Niort Ouest et Vice-Président en charge du tourisme, des routes et des bâtiments, prend la parole. Il remercie les Co-Présidents du conseil de quartier du Clou Bouchet pour leur accueil et explique qu'il a toujours plaisir à intervenir au sein de ces instances. Il précise qu'il est lui-même Co-Président élu du conseil de quartier voisin de celui du Clou Bouchet : la Tour Chabot-Gavacherie.

G.ZABATTA indique qu'une Antenne Médico-Sociale existe déjà au Clou Bouchet, au niveau de la rue Viète (près d'Habitat Sud Deux Sèvres). Le Conseil Général a fait le choix de créer un nouveau bâtiment, aux normes d'accessibilité et environnementales. La nouvelle AMS sera construite sur la parcelle qui accueillait les jardins partagés jusque là, en face de la station essence. Les jardins intégreront la place Auzanneau, comme prévu dans le projet global du PRUS, dès 2013. Le conseiller général explique que trois projets architecturaux ont été présentés au CG 79 et c'est le cabinet TRIADE, de Niort, qui a été retenu. Le projet se chiffre en tout à 4 millions d'euros et le planning de travaux s'établit entre le printemps 2013 et l'automne 2014. G.ZABATTA précise à ce titre qu'un temps fort sera organisé pour la pose de la première pierre. Les conseillers de quartier y seront bien entendu conviés. Il finit son introduction en expliquant que B.KOHLER du cabinet TRIADE va présenter dans un premier temps le projet architectural. Dans un second temps, ce sera S.NADAUD du Conseil Général 79 qui explicitera la partie «action sociale».

B.KOHLER prend la parole et indique que le cabinet TRIADE intervient régulièrement sur des chantiers du bassin niortais mais assez peu sur la ville de Niort. Il est donc ravi de pouvoir travailler sur un projet basé à moins d'un kilomètre du cabinet TRIADE. Il explique que le bâtiment à vocation médicale sera reculé de quelques dizaines de mètres par rapport à la rue Pierre et au boulevard de l'Atlantique. L'accès piéton se fera à partir du rond point (côté boulevard). Le bâtiment sera composé de deux structures principales relié par un corridor où sera installée la zone d'accueil. L'ensemble sera à énergie positive et produira même plus d'énergie qu'il n'en aura besoin grâce à des capteurs solaires photovoltaïques. Une partie de la façade sera en bois et la toiture du couloir reliant les deux structures sera végétalisée. L'architecte indique que l'AMS sera raccordée à la chaufferie du quartier.



B.KOHLER explique que le bâtiment aura un seul étage. Le parking créé sera quant à lui accessible par la rue Tillion au Nord et aura 55 places (40 pour le personnel+15 pour le public). Dernière précision importante pour le conseil de quartier : des petits carrés potagers seront créés côté sud ouest du projet. Ces derniers auront un attrait pédagogique pour les enfants suivis dans le cadre de la PMI et rappelleront le passé du site (parcelle jardins partagés).

S.NADAUD prend la parole pour détailler la partie « action sociale ». Il précise ainsi que l'AMS a pour objet de regrouper les quatre services principaux de l'action sociale du Conseil Général : la PMI (protection maternelle infantile), l'aide sociale à l'enfance, l'action sociale généraliste et les médiateurs numériques (nouvelles technologies). L'agent du CG 79 indique que le Conseil Général a souhaité avoir une lisibilité par niveau. A ce titre, l'accueil se fera en partie centrale au rez-de-chaussée avec d'un côté : la médiation numérique et le suivi d'aide sociale généraliste et de l'autre côté : la partie aide sociale à l'enfance. Au premier étage, on trouvera d'un côté : les bureaux administratifs et ceux des assistantes sociales et de l'autre côté : les services de la PMI. Ainsi, chaque secteur d'activité sera clairement identifié par le public. Ce sera un vrai plus pour le service public à la population. S.NADAUD rappelle enfin que des clauses d'insertion sont prévues dans le cahier des charges de ce projet.

Réaménagement de la résidence Hymette en un service d'accueil mère enfant = SAME

G.ZABATTA explique qu'un autre projet, porté par le Conseil Général, est en cours sur le Clou Bouchet. En effet, l'ex. résidence Hymette située place Cugnot va être réhabilitée. A terme, elle accueillera un service d'accueil mère enfant (SAME) qui est aujourd'hui basée à la Tiffardière à Saint Liguair. Le Conseil Général a souhaité rapprocher cette structure du centre ville. Les travaux s'élèveront à 1 million d'euros et seront effectués entre mars et décembre 2013. L'ouverture du SAME sera donc effective début 2014.

S.NADAUD du Conseil Général indique que le projet consiste à réaménager l'ensemble du bâtiment (Rdc + 4 étages) pour une surface totale d'environ 900 m². Les objectifs du programme sont les suivants : 1. Création de 10 studios d'environ 30 m² équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau, et d'une chambre. 2. Mise en place d'une partie administration comprenant accueil, bureaux, salle de réunion, salle de visite, atelier cuisine et restauration. 3. Installation d'un pôle d'accompagnement : bureau psychologue, éducateur, polyvalence, atelier informatique. 4. Mise à disposition d'un pôle petite enfance : biberonnerie, espace jeux bébés, espace motricité, coin sommeil. En rez-de-chaussée, un local d'accueil sera occupé par un veilleur. Les studios des personnes accueillies (mères enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans) seront situés au R+3 et R+4.

G.ZABATTA indique que le Conseil Général est un acteur financier relativement modeste dans le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale. Néanmoins, il participe activement à l'amélioration du cadre de vie dans le quartier du Clou Bouchet avec près de 13 millions d'euros investis en dix ans:

- 5 millions d'euros sur le collège Jean Zay,
- 4 millions d'euros sur la future Antenne Médico-Sociale (AMS),
- 1 million d'euros sur la requalification du service d'accueil mère enfant (SAME),
- 2,5 millions d'euros sur les aménagements PRUS.

Les Co-Présidents remercient les représentants du Conseil Général pour leur présentation.

2. Présentation du projet SMILE à Broglie par Bouygues immobilier

F.GUILLEMET, Directeur du PRUS, prend la parole pour rappeler le contexte de cette présentation. Il indique que dans le cadre du projet de rénovation urbaine, un enjeu important est de favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels des Niortais. Ainsi, ce sont 175 logements qui sont prévus à la construction dans le cadre de ce dispositif sur le Clou Bouchet et la Tour Chabot-Gavacherie. La première phase, ouverte en 2012, comporte 60 logements (53 sur deux parcelles aux Clou Bouchet et 7 sur une parcelle à la Tour Chabot-Gavacherie). Dix opérateurs ont répondu à l'appel d'offres et ont été consultés. C'est Bouygues Immobilier qui a remporté ce dernier.

Ce soir, J.DE MALLERAY, Directeur commercial de Bouygues Immobilier, va intervenir pour présenter le projet sur la parcelle « Broglie ». Celle-ci est située entre la rue Laurent Bonnevey et le boulevard de l'Atlantique. F.GUILLEMET rappelle que, dans le cadre de l'opération d'accès sociale à la propriété, la ville de Niort et l'État via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) ont consenti de d'importants efforts financiers pour aider les primo-accédants.



J. De MALLERAY, Bouygues Immobilier, indique que le projet « Broglie » comporte au total :

- 29 appartements de 2 à 3 pièces avec balcon et parking extérieur,
- 31 maisons de 3 à 4 pièces avec jardin et garage.

Plan Masse



La composition des 60 logements

- 16 appartements T2 à 41 m²
- 11 maisons 3 pièces à 58 m²
- 13 appartements T3 à 60 m²
- 20 maisons 4 pièces à 74 m²

Une part importante de l'espace sera réservée aux espaces verts. A ce titre, un espace en particulier sera à aménager en concertation avec les habitants (losange orange). Une nouvelle voirie sera créée devant le lycée de la Venise verte. J.DE MALLERAY précise que les logements de ce projet seront sous norme BBC, ce qui permettra une réduction conséquente des charges d'utilisation. De plus, l'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera assurée et l'acoustique travaillée pour réduire les nuisances sonores. Au sein des logements, une optimisation de l'espace est envisagée grâce à l'absence de couloirs. En effet, des cloisons mobiles permettront d'adapter l'espace en fonction de la composition de la famille.

J. DE MALLERAY souhaite mettre en avant quelques points forts des futurs logements, outre leur emplacement à proximité immédiate des services et transports. Ainsi, les logements seront chauffés par des poêles à granulés bois. Cette technologie offre plusieurs avantages dont le fait d'être économique, écologique et simple d'utilisation. Un autre point fort sera l'ossature bois qui entourera les logements. En effet, les murs, constitués d'une ossature bois alliée à un complexe composé de laine de roche et de plaques de plâtre, forment un barrage très efficace aux variations de température. A noter que seulement 7% des logements Français sont composés d'une ossature bois contre 30% en Allemagne.

Demain, tous propriétaires !

J. DE MALLERAY indique que les élus de la ville de Niort souhaitent favoriser l'accession sociale à la propriété. À ce titre, le programme est réservé aux primo-accédants (qui ne sont pas déjà propriétaires). Les acheteurs s'engagent à rester propriétaires occupants durant au moins 5 ans. Ce qui permet d'éviter la spéculation. Enfin, J. DE MALLERAY explique que la ville vient en aide aux acheteurs que leurs revenus placent sous le plafond ANRU. De son côté, l'État apporte également son aide via l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) pour toute famille avec des revenus sous le même plafond ANRU. Une troisième aide peut être sollicitée : le prêt à taux 0% pour toute famille évoluant sous le plafond PTZ+. Enfin, il est important de rappeler que le taux de TVA pour tout projet sur secteur PRUS est de 7% contre 19,6% d'ordinaire. Exemple du « montage » ci-dessous avec un appartement T2 :

Type	Prix en TVA 19,6%	Prix en TVA 7%	Subvention ville de Niort	Subvention ANRU	Prix TTC Accession aidée	Avantage total
2 pièces	88 300 €	79 000 €	2 000 €	2 000 €	75 000 €	13 300 €

Contact Bouygues Immobilier :

Bulle de vente rue Laurent Bonneval

Tél : 0810 002 575

> Questions des conseillers de quartier :

- *Comment seront disposés les appartements et maisons sur la parcelle Broglie ?*

Les appartements seront disposés côté boulevard Atlantique. Les maisons seront disposées côté rue Laurent Bonnevey.

- *Comment seront disposés les garages ?*

Les garages seront fermés et individuels. Ils seront annexés aux bâtiments construits.

- *Accompagnement par Bouygues Immobilier ?*

Oui sur l'ensemble de l'opération, dont la « phase notaire » et la « phase banque ». Bouygues Immobilier peut aider les primo-accédants à élaborer leur dossier de financement et à réunir les documents nécessaires.

- *Peut-on conserver l'APL sur le logement ?*

Oui, il est possible de conserver cette aide tout en ayant un bien sur la parcelle évoquée.

- *Quel est le SAV apporté par Bouygues Immobilier ?*

L'assistance est de 10 ans.

- *Le système de plafonds évoqué sur les plaquettes a été visiblement mal compris ?*

Le représentant de Bouygues Immobilier note la remarque et fera remonter l'information. Visiblement, certains habitants ont cru qu'ils faillaient avoir des revenus supérieurs aux plafonds évoqués pour avoir droit aux logements proposés. Or, les plafonds évoqués ont un objectif inverse. A savoir : apporter des aides aux familles qui ont des revenus inférieurs aux plafonds, sous forme de subventions, afin qu'elles puissent ficeler leur projet.

- *Quelle politique foncière via ce projet ?*

L'objectif est de densifier la ville pour éviter que les constructions ne se multiplient dans la première couronne de Niort. Le Clou Bouchet est un quartier avec des points forts dont : le renouvellement urbain en cours, la proximité des services/commerces et l'accès simplifié au transport (pôle Atlantique) et le futur Transport Commun en Site Propre (TCSP).

- *Quel est le pourcentage de ventes à faire avant de valider la réalisation concrète du projet ?*

Le pourcentage minimum de ventes à signer pour la réalisation est de 35%.

Les Co-Présidents remercient le représentant de Bouygues Immobilier pour sa présentation.

3. Ouverture du local « Couleurs Café » de l'association AVEC

D.BROSSARD, présidente de l'association AVEC prend la parole pour expliquer que le projet de laverie associative « Couleurs Café » voit (enfin) le bout du tunnel. L'ouverture officielle du local situé au 28bis rue Cugnot, dans les ex locaux du PRUS, va se faire d'ici la fin d'année 2012. Pour rappel, deux machines à laver sont à disposition : 8 kg et 15kg ainsi qu'un sèche linge : 9 kg. Un second sèche linge de grande capacité -15 kg- doit venir compléter l'offre à terme (premier semestre 2013). La présidente en profite pour remercier le conseil de quartier du Clou Bouchet pour son soutien. En effet, le conseil soutient le projet depuis longtemps et a

financé la machine à laver de type industrielle -15kg- sur ses crédits d'investissement 2012, à hauteur de 10 000€. D.BROSSARD indique que la laverie, après quelques péripéties administratives, sera enfin aux normes pour accueillir le public dans quelques semaines. Elle pourra dès lors apporter le service attendu aux habitants. La laverie sera à disposition au rez-de-chaussée du local du 28bis Cugnot et les deux salles du haut seront utilisées par l'association AVEC. La laverie est désormais dotée d'une ligne directe : **05.16.25.15.19**.

Les heures d'ouverture

- > Mardi de 14h00 à 17h00
- > Jeudi de 14h00 à 17h00
- > Vendredi de 11h00 à 14h00



NB : un quatrième créneau pourra éventuellement être ouvert dans l'avenir selon les besoins.

Contact en dehors des heures d'ouverture (sous réserve des déplacements ou réunions) :

- > Lundi de 10h30 à 14h30
- > Mardi et Jeudi de 10h30 à 12h30

La coordinatrice (poste 20h/semaine) pourra répondre aux demandes et expliquera le fonctionnement de ce lieu d'échanges. Les machines fonctionneront sur rendez-vous, ce qui n'empêchera pas quelqu'un qui souhaite juste passer discuter ou prendre un café/un thé de le faire. Favoriser le lien social est aussi un objectif primordial du projet. La présidente de l'association AVEC indique que le local permettra ainsi aux habitants de laver-sécher-repasser leur linge à des prix associatifs tout en leur permettant de se croiser, de se rencontrer, d'échanger. Un vrai lieu de vie situé au cœur du quartier.

Les tarifs appliqués

Pour avoir accès aux services de « Couleurs Café », il faudra adhérer à l'association AVEC (10€ par personne ou 15€ par famille). La lessive sera fournie et sera la même pour tout le monde afin d'éviter de détériorer le matériel. La lessive est éco-label, c'est un parti pris important pour l'association. Les tarifs seront les suivants :

- > 2€ le lavage 8kg / 4€ le lavage 15kg
- > 1€ le séchage 9kg (30 mn) / 2€ le séchage 15kg (30 mn)

Inauguration de « Couleurs Café » !

D.BROSSARD indique que l'inauguration officielle de « Couleurs Café » aura lieu le **lundi 21/01 à 17h30**, en présence de Madame Le Maire et des partenaires. Un temps institutionnel est prévu avec les discours de remerciements. Ce dernier sera suivi d'une visite décalée de la laverie en compagnie des clowns « Les Matapeste ». Dans le même temps, un pot sera servi par le restaurant Le Square à l'entrée du local « Couleurs Café ». La présidente de l'association invite chaleureusement les conseillers de quartier à être présents à cette inauguration conviviale.

Les Co-Présidents remercient la présidente de l'association AVEC pour sa présentation.

4. Échanges sur les travaux en cours dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine/Sociale

Pour rappel, un point régulier « PRUS » est calé à l'ordre du jour de chaque séance du conseil de quartier. Nouveauté depuis l'été 2012, la partie « concertation et information » est terminée et les travaux battent leur plein jusqu'à l'été 2014. Du coup, il est désormais proposé d'échanger uniquement sur la phase travaux en cours avec un système de questions-réponses.

Quelles échéances immédiates sont à venir ?

F.GUILLEMET, Directeur du PRUS, indique que les travaux concernant le boulevard de l'Atlantique vont être la grande nouveauté de la première moitié d'année 2013. De janvier à mars, c'est le rond point des tirailleurs Algériens qui va être requalifié. Puis, de mars à juin, ce sera le boulevard de l'Atlantique, entre le rond point et jusqu'à hauteur de l'îlot Langevin. Suivra, dans la seconde moitié d'année 2013, l'autre section du boulevard (jusqu'à l'avenue de la Rochelle) ainsi que la place Cugnot. La rue Siegfried et la place Auzanneau, deux secteurs symboliques du PRUS, vont quant à eux être livrés d'ici avril 2013.

Quel devenir pour le vétuste passage souterrain ?

Le représentant du PRUS indique que le passage souterrain qui passe sous le boulevard Atlantique et qui permet d'accéder au groupe scolaire Jean Zay va être bouché. Les traversées sécurisées se feront directement sur chaussée. Le boulevard ne sera plus du tout le même qu'aujourd'hui : passage de 4 voies à 2 voies, traversées apaisées pour les piétons et création d'une voie BUS dédié pour le TCSP en partie centrale.

Comment va venir s'insérer la fête de quartier 2013 dans le planning de travaux ?

F.GUILLEMET indique que les travaux sur la place Cugnot commenceront à partir de mi-juin 2013. La place Auzanneau quant à elle sera livrée d'ici mi avril 2013. La fête de quartier 2013, qui se tiendra début juin, ne sera donc pas impactée, qu'elle se tienne sur l'un ou l'autre site.

Quel devenir pour la parcelle située entre la future AMS du CG 79 et le groupe scolaire J.ZAY ?

Cette parcelle est dédiée à du logement privé.

Que vont devenir les arbres placés dans la pépinière à l'entrée de la rue Bonnevey ?

Ils seront repositionnés petit à petit dans le quartier.

Quand vont commencer les travaux sur le Square Galilée ?

Les travaux sur ce secteur vont débiter en septembre 2013 et se poursuivront jusqu'en mars 2014. Ils se dérouleront en même temps que le secteur Bonnevey, entre la rue Siegfried et le lycée de la Venise Verte.

Est-ce qu'Habitat Sud Deux Sèvres va intervenir sur les bâtiments non traités dans le PRUS ?

F.GUILLEMET précise que le bailleur intervient et va intervenir sur plusieurs bâtiments non traités dans le cadre du PRUS. Cette politique s'intitule le plan stratégique de patrimoine (PSP). Le bailleur va investir sur ses propres fonds pour que l'ensemble des logements de la zone soit réhabilité, afin d'apporter une équité entre les locataires. L'objectif d'HSDS est de requalifier l'ensemble des logements (isolation, électricité...) du Clou Bouchet et de la Tour

Chabot/Gavacherie d'ici 2018. F.GUILLEMET indique qu'HSDS est à l'écoute des préoccupations de ses locataires. Les habitants ne doivent pas surtout pas hésiter à contacter leur bailleur pour être informés.

Traversée piétonne au Croisement Fresnel/Daquerre

La liaison entre Daquerre et Fresnel a été réalisée, suite à la demande du conseil de quartier. Les traversées complexes en voiture, au milieu du parking, sont donc un lointain souvenir. F.GUILLEMET note bien la demande complémentaire des conseillers de quartier qui est de marquer au sol la traversée piétonne entre l'allée du par urbain et la section de rue Daquerre qui vient d'être raccordée sur la rue Fresnel.

5. Questions diverses d'actualité

Rappel des priorités des deux commissions pour 2013

Commission « lien social » : participation au Wiki-Niort, suivi de l'action « Fabriqué à Niort » (entreprise SIMONNET), travail avec *Les Matapeste* sur la laverie solidaire, travail avec *Impulsions Femmes* pour le théâtre d'appartement, participation à la fête de quartier 2013, suivi de Analyse des Besoins Sociaux (CCAS), participation au journal « Mon Quartier », mise en valeur du concours : « un gentilé » pour le quartier !

Commission « espaces publics » : fin de l'aménagement de la rue des Équarts, dossier du Square Maintenon : 4 sur demandes sur 5 réalisées, requalification de l'îlot Viète = priorité 2013 du conseil de quartier (projet à mener avec HSDS qui a son siège sur l'îlot en question).

Retour fiches bleues

Pose d'îlots rue Fontaine :

Retour négatif des riverains suite au questionnaire : 19 « Contre » et 5 « Pour ». L'aménagement ne sera donc pas réalisé.

Square Maintenon :

4 demandes ont été réalisées sur 5 : le remplacement du poteau à l'entrée du square par une demi-sphère, la dératisation + l'étude des canalisations par la CAN, la suppression du labyrinthe végétal + le repositionnement du mobilier urbain, la sensibilisation des propriétaires de chiens par un éducateur canin. Il reste un point à traiter : faciliter l'accès piéton au pied du bâtiment n°1. La présentation de ce projet sera à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier (13/02) et l'ensemble des riverains du square sera convié par Infos-Quartiers.

Rue des Équarts :

Aménagements finalisés d'ici mi décembre.

Diverses reprises de voirie en attente :

Liaison sur l'îlot Le Verrier, abaissements sur l'îlot Champollion, et reprise de trottoir au carrefour Bonnevey/Thimonnier.

Proposition de fiches bleues

Ilot Langevin = trois abaissements de trottoir seraient à réaliser au niveau des entrées sud de l'ilot. [Une fiche bleue est signée.](#)

Ilot Fresnel : le marquage au sol de l'ensemble de l'ilot serait à retravailler en lien avec HSDS et la CAN pour la collecte des poubelles. [Une fiche bleue est signée.](#)

Rue du Clou Bouchet (166/168) = pose d'un lampadaire. [Une fiche bleue est signée.](#)

Points d'information

1. Adressage 4-12 Daguerre = dénomination du parc urbain

Pour rappel : au cours de l'année 2013, le bâtiment du 4-12 Daguerre va être réhabilité par Habitat Sud Deux Sèvres. La ville de Niort et le bailleur vont en profiter pour effectuer le changement d'adresse et ainsi permettre au bâtiment d'être adressé « rue Bonnevey ». Cette action permettra, par effet de domino, de répondre à la demande du conseil de quartier : la dénomination du parc urbain en « Allée Paul POIRAUDEAU ». A suivre en début d'année 2013.

2. Projet Fabriqué à Niort – 1er temps fort

Le projet « Fabriqué à Niort – Mémoires ouvrières » initié par la commission mémoire et patrimoine industriel des Conseils de quartier, met en lumière l'histoire et le passé industriel de Niort usines niortaises, Boinot, Erna-Boinot, Marot, Rousseau, Rougier en se basant sur la mémoire des anciens ouvriers, témoignages essentiels à la culture collective.



1er temps fort de restitution de cette collecte vivante : le spectacle W2 : Les 15-16 et 17 février 2013, une pièce mise en scène par Didier Ruiz. On retrouvera les anciens ouvriers sur la scène. Ce sont leurs récits, leurs témoignages qui vont construire la pièce. Ils raconteront leur vie professionnelle avec leurs propres mots. En janvier 3 projets sont également associés: Le Moulin du Roc, scène nationale de Niort s'associe au projet en programmant « Très nombreux, chacun seul » de Jean-Pierre Bodin, les 14, 15 et 16 janvier 2013 et en partenariat avec le CNAR Poitou-Charentes. Le Petit Catalogue, manufacture d'utopies de la compagnie Dynamogène aux Usines Boinot les 17/18 janvier 2013. Le Moulin du Roc fera une programmation cinéma sur la thématique du travail du 14 au 18 janvier 2013.

3. Rappel organisation formation Prise de parole en public

Formation de 14 h assurée par l'organisme ASFODEP : samedi 12 janvier, 9h-12h / 13h30-16h30 (repas pris en charge), mercredi 16, 18h-21h et samedi 19 janvier, 13h-17h. Formation ouverte à tous, gratuite (financement avec les crédits de quartier). La première session est complète. Une seconde session, pour laquelle il reste quelques places sera organisée d'ici la fin du premier semestre. Inscriptions auprès de M.MONNERIE à la Direction vies participatives.

4. Réunion information – consultation : Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable ayant pour enjeu majeur la lutte contre le changement climatique (mise en œuvre des lois Grenelle 1 et 2). Le PCET vise deux objectifs : atténuation / réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050), adaptation au changement climatique.

Lundi 21 janvier : 18h visite chaufferie bois Brizeaux / 19h réunion d'information (école Briz.)

5. Réunion information – sensibilisation – Ligue protection des oiseaux



La Ville de Niort a été sollicitée par la LPO, Ligue de protection des Oiseaux, pour impliquer les citoyens dans un programme de sciences participatives lancé en mars dernier intitulé l'observatoire des oiseaux des jardins. Ce programme cherche à savoir quand et pourquoi les oiseaux visitent les parcs et jardins. Invitation à une réunion publique de présentation de l'observatoire et de sensibilisation à la thématique « oiseaux », par la LPO et le GODS le 21 janvier 18h30 (Du Guesclin).

6. Réunion information « habitat coopératif »

Il s'agit d'une coopérative d'habitat regroupant des personnes désireuses de concevoir et gérer collectivement leurs logements dans un même habitat collectif ou sur un même terrain. Un projet va voir le jour sur le quartier Tour Chabot Gavacherie.

Réunion Interquartiers : Mercredi 30 janvier - 18h30 CSC du Parc
+ Réunion publique le 14 février (en direction des porteurs de projet)



7. Marché de Noël et vœux du Maire

- > Du vendredi 7 au lundi 24 décembre et jusqu'au lundi 31 décembre pour la patinoire
- > Vœux du Maire aux Niortais : samedi 19 janvier, 11h à l'Acclameur

8. Prochaines dates à retenir :

- Bureau le mercredi 23 janvier – 18h30 – MQ Clou Bouchet
- Bureau le mercredi 27 mars – 18h30 – MQ Clou Bouchet
- Conseil de quartier le mercredi 13 février – 20h00 – CSC De part et d'Autre
- Conseil de quartier le jeudi 23 mai – 20h00 – CSC De part et d'Autre
- Réunion Interquartiers « Habitat Coopératif » : Mercredi 30 janvier – 18h30 – CSC du Parc
- Inauguration de la laverie associative : Lundi 21 janvier – 17h30 – 28bis rue Cugnot
- Inauguration de la place Auzanneau : Samedi 25 mai – après midi – place Auzanneau

Fin de la réunion à 22h30
